

**Montréal, le 21 février 2016** - Lettre adressée à :

Monsieur Pierre-Karl Peladeau, Chef du Parti Québécois  
Monsieur François Legault, Chef de la Coalition Avenir Québec  
Mme Françoise David, Cheffe de Québec Solidaire

Le Comité de pouvoir parental en gouvernance scolaire (CPPGS) est un sous-comité des Citoyens pour la démocratie scolaire (ACDSA.ORG). Nous vous adressons cette lettre suite au dépôt de notre mémoire en commission parlementaire, en appui au projet de loi 86.

Messieurs, Madame,

Permettez-nous de vous dire dès le départ que pour les soussignés, l'éducation est un bien public des plus précieux et nous croyons sincèrement que tout devrait être mis en œuvre afin d'offrir à tous les élèves du Québec un système scolaire équitable où l'école de quartier reste accessible au plus grand nombre. On espère voir un jour un système scolaire unique pour tous les élèves peu importe leur désignation linguistique. Or pour l'instant on doit vivre avec ce que nous avons actuellement, soit deux systèmes, un francophone et l'autre anglophone.

Pour nous qui œuvrons depuis plusieurs années dans le domaine de l'éducation particulièrement à titre de parents et d'enseignants très impliqués dans le secteur anglophone, c'est l'évidence même que l'on doit revoir les structures actuelles. Un grand ménage est essentiel et tous les sondages depuis plusieurs mois appuient la thèse que l'on doit remplacer la présente structure de gouvernance par un nouveau modèle où les parents pourront vraiment participer au processus de prise de décision. C'est pour cette raison que nous appuyons le projet de loi 86.

Depuis plusieurs années, la position de tous les gouvernements a été de laisser les commissions scolaires anglophones mener à leur guise leurs affaires même si, plus souvent qu'autrement, ces dernières ne respectaient ni la *Loi sur l'instruction publique* et ni parfois même les jugements des tribunaux. Cette politique de laisser-aller et laisser-faire a eu comme conséquence l'émergence de petits groupes et des groupes interconnectés d'individus qui contrôlent les commissions scolaires anglophones à tous les niveaux, allègrement subventionnés par des fonds publics, parfois même par Patrimoine Canadien. À travers les années ce pouvoir et cette influence ont engendré le népotisme et favoritisme dans les rouages de certaines de ces commissions scolaires tel que déjà rapporté à quelques reprises dans quotidiens anglophones.

Pendant cette période, les parents sont neutralisés et intimidés ainsi que tous ceux qui osent contester et dénoncer cette arrogance et abus de pouvoir. Aujourd'hui suite au dépôt du projet de loi 86, ces groupes ont la témérité d'annoncer qu'ils représentent la communauté anglophone ce qui est complètement faux. Ils ne représentent que leurs

intérêts ainsi que leur perspective dépassée du système scolaire. De plus, compte tenu que ces groupes d'individus ont beaucoup à perdre financièrement (argent=pouvoir), ils mènent depuis des mois une véritable campagne de peur et d'informations mensongères soit que les écoles anglophones vont disparaître à tout jamais si le projet de loi 86 est adopté. Il faut noter que ces mêmes groupes étaient également contre la déconfectionnalisation du système scolaire au Québec. Heureusement, à la fin le bon sens a prévalu.

Par ailleurs, veuillez noter que selon un avis produit en 2010 (Former les anglophones du Québec d'aujourd'hui) par CELA (La Commission de l'éducation en langue anglaise), la communauté anglophone, de nos jours, n'est plus un bloc culturel homogène. La diversité est telle qu'un Anglophone aujourd'hui est quelqu'un qui peut parler une, deux, trois langues et parfois plus, il choisit de s'exprimer en anglais. Dans ces circonstances, la référence au terme «communauté» nous semble exagérée. À notre avis, les structures en place favorisent les membres de la communauté ancienne, celle qui contrôlait le système alors qu'il était confessionnel, elle lutte pour la survie des institutions anglophones anciennes, une vision dépassée et désuète.

Pour ces raisons, nous croyons que c'est une erreur que de soutenir ces groupes de pressions anglophones. L'éducation est un bien public des plus précieux et ne devrait pas servir à des fins partisans. Conséquemment, nous vous demandons de porter une attention particulière à la situation en milieu anglophone et nous vous invitons à lire notre mémoire, remis récemment en commission parlementaire et ci-joint.

En espérant que ces renseignements vous seront utiles, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre mémoire, recevez Messieurs et Madame l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Comité de pouvoir parental en gouvernance scolaire (ACDSA.ORG)

Beverley Boyle  
Michèle Poupore  
Chris Eustace  
Luc Horne  
Amal Jamal  
Cindy Mac Donald